

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

ÉTABLISSEMENT DE RÉNOVATION DES MATÉRIELS AUTOMOBILES
CHAHID MOULOUD TOUATI

MISE EN DEMEURE N°02.

En application de l'article 149 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, modifié et complété ;

En vertu du marché n°0006/2012, daté le 24/01/2012, relatif à l'acquisition des pièces de rechange LAND ROVER, et vu l'expiration des délais contractuels ;

Une deuxième mise en demeure est adressée à SARL DJERBELLOU SOONS MOTORS, dont le siège social est sis à la cité de 08 Mai 1945, El Khroub, Wilaya de CONSTANTINE, titulaire du marché n°0006/2012, daté le 24/01/2012, afin de rattraper le retard de livraison, dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure dans la presse Nationale, et sur le portail électronique des Marchés du Ministère de la Défense Nationale.

A défaut d'obtempérer à la présente mise en demeure il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur.